

APPEL À CANDIDATURES BOURSE DOCTORALE (4 ANS)

QUAND LES MIGRANTS SAISISSENT LE TRIBUNAL L'ÉTAT, LES ILLÉGAUX ET LA JUSTICE EN BELGIQUE FRANCOPHONE (MIGRANTSINCOURT)

UNIVERSITE DE LIEGE - LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET CULTURELLE
DATE D'ENTREE EN FONCTION SOUHAITEE : 01/09/2024 - 1/10/2024
DEADLINE : 15/04/2024

L'Université de Liège est la plus grande université publique francophone de Belgique. Elle réunit plus de 5700 membres du personnel sur 4 campus, dont 3600 enseignants et chercheurs actifs dans tous les domaines des sciences humaines et sociales, des sciences et techniques et des sciences de la santé. Elle accueille près de 27 000 étudiants de 123 nationalités différentes dans l'une des villes les plus multiculturelles et dynamiques d'Europe, à moins d'une heure de Bruxelles et Cologne, à deux heures de Paris et à trois heures de Londres et Amsterdam.

Actrice de la transition sociale et environnementale, l'ULiège accompagne les étudiantes et étudiants dans leur rôle de citoyens responsables (formation aux enjeux du développement durable, Green Office...) et promeut une recherche éthique, transdisciplinaire et ouverte. Engagée dans son territoire, elle contribue à son développement socio-économique et y développe de nombreux partenariats, notamment avec le CHU de Liège. Mondiale et solidaire, elle participe à l'[alliance européenne UNIC](#) et dispose de l'un des réseaux de collaborations les plus étendus au monde.

L'ULiège offre des trajectoires de carrière attractives [dans un environnement de travail de qualité](#), promouvant le bien-être, la diversité et l'égalité des chances. Depuis 2011, elle est fière de porter le label européen [Human resources strategy for researchers](#) (HRS4R) qui traduit son engagement en faveur de procédures ouvertes, transparentes et basées sur le mérite. En outre, elle reconnaît la qualité et la diversité de la recherche conformément aux recommandations de la [Coalition for Advancing Research Assessment](#) (CoARA). L'ULiège favorise l'internationalisation de son personnel académique et facilite l'accueil de chercheuses et chercheurs internationaux via son centre EURAXESS.

MIGRANTSINCOURT EN QUELQUES MOTS

En 2022, FEDASIL, l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile, a été condamnée 4500 fois par les tribunaux pour avoir refusé (à tort) le droit à l'accueil à des demandeurs d'asile. Plus de 300 d'entre eux ont alors porté leur affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme. À partir du cas de la Belgique francophone, le projet vise à comprendre la place du droit et des tribunaux dans la mise en œuvre des politiques (migratoires). D'un point de vue théorique, MIGRANTSINCOURT propose de reconsidérer notre manière d'envisager la mise en

œuvre des politiques, en insistant sur le rôle des normes et institutions formelles dans un domaine qui, jusqu'à présent, a été largement perçu comme fonctionnant selon des logiques informelles et échappant au contrôle de l'État. À partir d'enquêtes ethnographiques, le projet analyse les pratiques du droit et des juridictions ordinaires dans la mise en œuvre des politiques migratoires. Il se concentre sur trois catégories d'affaires : les demandes de permis de séjour, les demandes d'aide sociale, et les affaires de détention des migrants. Celles-ci permettent de comparer d'une part, la façon dont les juges règlent différents types de litiges impliquant des migrants précaires contre l'État, d'autre part, la manière dont des bureaucraties ayant des missions différentes (délivrer des permis de séjour ou accorder une aide sociale, par exemple) participent à l'implémentation des politiques migratoires, et enfin les diverses stratégies des avocats et des migrants face à l'État. Cette approche permettra de souligner le potentiel de dissidence/contestation au cœur des lois et des institutions étatiques, d'explorer les conditions dans lesquelles ces contestations émergent, et les changements qu'elles suscitent.

En pratique, MIGRANTSINCOURT comportera trois volets, correspondant à trois terrains ethnographiques distincts.

- (1) Nous examinerons, tout d'abord, les attentes des migrants et de leurs avocats par rapport à l'État et à ses institutions.**
- (2) Le projet explorera ensuite comment des bureaucraties chargées de différentes missions participent à la politique migratoire et répondent aux demandes des migrants.
- (3) En dernier lieu, nous nous intéresserons à la manière dont les magistrats tranchent des litiges qui opposent des migrants en séjour précaire à ces administrations.

Ce projet d'une durée de quatre ans (2024-2027) est dirigé par Sophie Andreetta (anthropologue, LASC/IRSS, ULiège).

VOTRE FONCTION

Votre **thèse de doctorat** portera sur le premier volet du projet. À partir d'un terrain ethnographique de longue durée, vous vous intéresserez aux rapports que les migrants en séjour précaire entretiennent avec le droit et avec les administrations publiques en Belgique.

VOS MISSIONS ?

- ▶ Réaliser un terrain ethnographique parmi des migrants en séjour irrégulier/au sein d'associations/bureaux d'avocats qui les défendent, en Belgique, pendant minimum 9 mois.
- ▶ Ecrire et défendre une thèse de doctorat avant la fin du contrat.
- ▶ Suivre la formation de l'école doctorale.
- ▶ Publier au moins deux articles (seul(e) ou en collaboration avec les autres membres de l'équipe).
- ▶ Participer à la rédaction de l'ouvrage issu du projet (en anglais).

- ▶ Présenter les résultats de la recherche dans des conférences nationales et internationales.
- ▶ Participer à des activités de valorisation du projet à destination des participants à la recherche.
- ▶ S'installer en Belgique et participer à la vie quotidienne du LASC/de la faculté.
- ▶ Contribuer à l'organisation logistique du projet de recherche.

VOTRE PROFIL

- ▶ Un diplôme de master dans le domaine des sciences sociales (anthropologie, sociologie, criminologie, science politique). Une expertise à propos des questions migratoires ou autour du droit/de la justice sera considérée comme un atout.
- ▶ Une expérience dans la réalisation de recherches ethnographiques (observation, entretiens, recherche documentaire, etc.).
- ▶ Une excellente maîtrise du français et de l'anglais. La connaissance d'une autre langue nationale (néerlandais, allemand) ou d'une langue largement répandue auprès des communautés de migrants représentées en Belgique constitue un atout.
- ▶ Une capacité personnelle (autonomie, motivation, etc.) à mener une recherche de plusieurs mois.
- ▶ Le désir de travailler en équipe.
- ▶ Ne pas avoir travaillé plus de 365 jours dans une université belge en tant que salarié.

CE QUE NOUS OFFRONS

- ▶ Une bourse mensuelle au standard belge pendant 4 ans.
- ▶ Un lieu de travail convivial, au sein du LASC – l'un des laboratoires de l'institut de recherche en sciences sociales de l'ULiège: https://www.lasc.uliege.be/cms/c_4183399/fr/lasc
- ▶ Un soutien financier pour réaliser la recherche et participer à des événements scientifiques.
- ▶ La thèse de doctorat sera réalisée à l'Université de Liège, sous la supervision de Sophie Andreetta, dans le domaine des **sciences politiques et sociales**. Sur demande des candidats, une demande de cotutelle avec une institution étrangère pourra éventuellement être envisagée après le début du contrat.

COMMENT POSTULER ?

Les candidatures doivent être soumises par email à l'adresse **sandreetta@uliege.be** avant le **15 avril 2024**. Les documents suivants doivent être attachés au message dans deux PDFs séparés :

- 1) **Le premier PDF**, nommé 'DOC_MIGRANTSINCOURT_nom du candidat', reprend les éléments suivants : a) une lettre de motivation qui précise clairement le poste pour lequel vous candidatez (doctorat ou postdoctorat) ; b) un curriculum vitae avec des informations détaillées sur les résultats obtenus pour chaque année d'étude et vos compétences linguistiques ; c) les noms et les adresses mail de deux personnes de référence.
- 2) **Le deuxième PDF**, nommé 'DOC_MIGRANTSINCOURT_nom du candidat_écrit', propose un extrait de texte (e.g. un travail ou un chapitre du mémoire) en français ou en anglais qui montre votre capacité à utiliser des méthodes de recherche qualitative et à développer une argumentation théorique cohérente. Ce document, rédigé en interligne simple, doit compter moins de 10.000 mots.

LA PROCEDURE DE SELECTION

Les candidat(e)s sélectionné(e)s seront rencontré(e)s en personne à l'Université de Liège ou à distance par Teams dans le courant du mois de juin 2024. L'entretien portera sur leur parcours scientifique et la manière dont ils envisagent de développer leur recherche doctorale (leur stratégie de recherche, les développements théoriques qu'ils envisagent, et la littérature pertinente qu'ils comptent mobiliser). Les résultats du processus de sélection seront communiqués avant la fin du mois de juillet. Il est attendu que les candidat(e)s sélectionné(e)s débutent leur contrat en octobre 2024.

Notre politique institutionnelle est basée sur la diversité et l'égalité des chances. Nous sélectionnons les candidat(e)s en fonction de leurs qualités quels que soient leur âge, leur orientation sexuelle, leur origine, leurs convictions, leur handicap ou leur nationalité.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Sophie Andretta

@ : sandreetta@uliege.be

Quartier Agora (B31) Place des orateurs, 3 B - 4000 Liège

Date de parution : 28/02/2024

Information relative au traitement de vos données à caractère personnel

Les données à caractère personnel recueillies à l'occasion de votre candidature seront traitées par une commission composée de membres de la faculté des sciences sociales de l'Université de Liège aux fins d'organiser la sélection et le recrutement.

Ces données seront traitées sur base de l'exécution de mesures précontractuelles (art. 6-1, b. du RGPD).

Ces données seront conservées durant toute la durée de la procédure de sélection et, au maximum, 9 mois après la publication de l'offre d'emploi. Ces données ne seront pas transmises à des tiers.

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (UE 2016/679), vous pouvez exercer vos droits relatifs à ces données à caractère personnel (droit d'accès, de rectification, d'effacement, à la limitation, et à la portabilité) en contactant le Délégué à la Protection des Données de l'ULiège (dpo@uliege.be – Monsieur le Délégué à la Protection des Données, Bât. B9 Cellule « GDPR », Quartier Village 3, Boulevard de Colonster 2, 4000 Liège, Belgique). Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be)